

La création de la zone euro : ses conséquences pour les statistiques économiques

par Paul Schreyer et Wim Suyker

« Rien n'est plus important pour la conduite de la politique monétaire que de bonnes statistiques »

Institut monétaire européen (prédécesseur de la Banque centrale européenne), 1996

Dans ce numéro

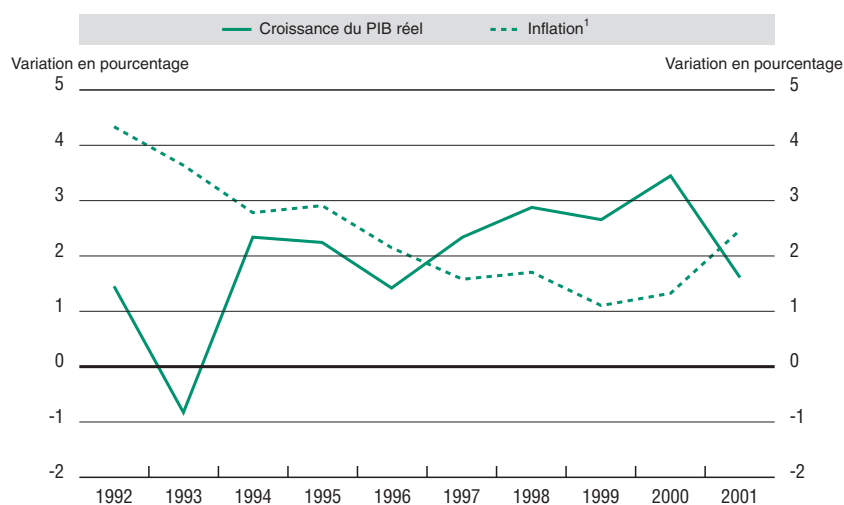
- 1 **Séries de comptes nationaux pour la zone euro**
- 2 **Facilité d'agrégation des données depuis 1999 ...**
- 4 **... mais davantage de difficultés méthodologiques avant**
- 5 **La zone euro : un « pays unique » selon l'approche de l'OCDE**
- 6 **Présentation par l'OCDE des données nationales pour les pays de la zone euro**
- 7 **Glossaire**
- 8 **Bases de données complémentaires**
- 8 **Pour plus d'informations**

Le début de 2002 a été marqué par l'arrivée des billets et pièces en euro et le retrait de la circulation des douze monnaies nationales existantes, un événement historique qui a concerné chaque citoyen de la zone euro. Une nouvelle phase s'est ainsi ouverte dans la constitution d'une « union toujours plus étroite entre les peuples d'Europe ». Du point de vue économique, toutefois, l'introduction en janvier 1999 de la monnaie unique après détermination de parités irrévocables entre les monnaies nationales et l'euro a été un événement plus important. A partir de là, en effet, les décisions concernant la politique monétaire n'ont plus été prises par les banques centrales nationales mais par le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne. Le présent numéro des Cahiers statistiques souligne certaines des conséquences de la création de la zone euro sur les statistiques économiques.

Séries de comptes nationaux pour la zone euro

Les décisions de politique monétaire étant fondées sur la situation économique dans l'ensemble de la zone euro, la nécessité de disposer d'un ensemble cohérent et exhaustif de données pour la zone paraît évidente (voir graphique 1). Ces données revêtent une grande importance non seulement pour la détermination de la politique monétaire, mais aussi pour l'évaluation du cadre d'action global. Il est nécessaire également de suivre la

Graphique 1. Croissance économique et inflation dans la zone euro



1. Déflateur du PIB.

Source : Perspectives économiques de l'OCDE, n° 70, décembre 2001.

Principaux indicateurs

	2000			
	Zone euro	Japon	États-Unis	OCDE
Produit intérieur brut (PIB), milliards USD (convertis sur la base des PPA*)	7397	3296	9810	26880
% du PIB total de l'OCDE	27.5	12.3	36.5	100.0
Population, millions	304.7	126.9	275.4	1122.5
PIB par habitant, OCDE =100	101	108	149	100
Taux de chômage standardisé, %	8.9	4.7	4.0	6.4

* PPA : Parités de pouvoir d'achat

Sources : OCDE, Base de données des *comptes nationaux des pays de l'OCDE*, 2002;
OCDE, *Principaux indicateurs économiques*, janvier 2002.

performance économique au niveau de la zone euro pour déterminer la performance relative d'un pays par rapport à l'ensemble de cette zone ou celle de la zone euro par rapport aux pays Membres de l'OCDE (voir tableau ci-dessus). En outre, ces données sont indispensables pour les participants aux marchés financiers et, de plus en plus, pour les partenaires sociaux, qui doivent prendre en compte les évolutions intervenant ailleurs dans le cadre des négociations salariales. Ce besoin d'informations statistiques va donc beaucoup plus loin que cela n'est le cas pour les autres régions, par exemple les pays européens de l'OCDE ou les pays de l'ALENA (Accord de libre-échange nord-américain comprenant le Canada, le Mexique et les États-Unis), pour lesquelles quelques agrégats essentiels (croissance de la production, inflation et chômage) sont suffisants dans la plupart des cas.

Comme exposé plus haut, il est utile de traiter la zone euro comme une seule entité et non comme un agrégat de pays individuels. Les différences entre les pays n'en sont pas pour autant jugées peu pertinentes économiquement mais elles ne sont pas considérées comme d'une importance primordiale pour évaluer l'évolution économique de la zone euro. Le suivi des évolutions économiques dans les pays Membres reste justifié, car certaines informations clés sont disponibles plus tôt pour certains d'entre eux. Même lorsque les bureaux statistiques nationaux ou l'Office statistique des Communautés européennes (Eurostat) auront réussi à améliorer la disponibilité des données de la zone euro, les informations par pays continueront de jouer un rôle car plusieurs politiques économiques sont encore menées au niveau national.

L'approche du « pays unique » pour la zone euro a des conséquences pour les statistiques. Par exemple, il est

souhaitable de disposer d'une série de comptes nationaux pour la zone euro, avec des informations sur la production (produit intérieur brut, PIB), les dépenses (consommation privée, investissement, exportations, importations, etc.), l'inflation, les salaires, l'épargne et le besoin net d'emprunt des administrations publiques. Cette base de statistiques doit être complétée par des statistiques à court terme, par exemple des données mensuelles sur l'inflation, les salaires et le chômage. Depuis 1998, l'OCDE établit une série complète de données annuelles sur la zone euro couvrant une longue période et publiées en partie dans les *Perspectives économiques de l'OCDE* (voir tableau "Zone euro demande, production et prix"). Ces données sont aussi largement utilisées dans les *Etudes économiques par pays de l'OCDE*. Des séries sur la zone euro sont actuellement établies dans le cadre des *Comptes nationaux des pays de l'OCDE*. En outre, les publications de l'OCDE sur les *Principaux indicateurs économiques* et les *Comptes nationaux trimestriels* présentent des statistiques à court terme essentielles concernant la zone euro.

Facilité d'agrégation des données depuis 1999

Depuis 1999 – année de l'introduction de l'euro – les données pour la zone euro sont relativement faciles à établir¹. Les séries en valeur exprimées en euro peuvent simplement être additionnées. Il en va de même des séries en volume, dans la mesure où elles sont exprimées en euro de la même année de référence². En comparant les niveaux en valeur (en volume) de la zone euro entre deux périodes, on obtient des indices en valeur (en volume), qui mesurent les taux de variation au fil du temps. Par exemple, le taux de variation du PIB en volume dans la

Zone euro : Demande, production et prix

	1997	1998	1999	2000	2001(*)
	Variations en pourcentage (volume)				
Consommation privée	1.6	3.1	3.3	2.6	1.9
Consommation publique	1.3	1.2	2.1	2.0	1.6
Formation brute de capital fixe	2.4	5.3	5.4	4.5	0.6
Gouvernement	-3.4	4.9	5.2	1.9	2.7
Secteur résidentiel privé	4.4	7.0	6.3	6.7	1.3
Secteur non résidentiel privé	1.1	2.0	3.7	0.8	-1.9
Demande intérieure finale	1.7	3.2	3.5	2.9	1.6
Formation de stocks (a)	0.1	0.4	-0.2	0.0	-0.4
Demande intérieure totale	1.8	3.6	3.2	2.9	1.2
Exportations nettes (a)	0.6	-0.6	-0.5	0.6	0.4
PIB	2.3	2.9	2.7	3.5	1.6
Indice implicite des prix du PIB	1.6	1.7	1.1	1.3	2.5
<i>Pour mémoire</i>					
Indice implicite des prix de la consommation privée	2.0	1.4	1.1	2.1	2.5
Taux de chômage	11.4	10.8	9.9	8.9	8.5
Solde financier des administrations publiques (b)	-2.6	-2.2	-1.3	0.2	-1.2
Balance des opérations courantes (b)	1.6	1.1	0.4	-0.2	0.0

(*) : Prévisions de l'OCDE

(a) Contributions aux variations du PIB réel

(b) En pourcentage du PIB

Source : *Perspectives économiques de l'OCDE*, No. 70, décembre 2001.

zone euro peut aussi être présenté comme une moyenne pondérée du taux de variation en volume du PIB de chaque pays, les pondérations représentant la part de chaque pays dans le PIB total. Avec les indices en valeur et en volume, il est également possible d'établir des séries d'indices de prix en divisant l'indice en valeur par l'indice en volume correspondant. L'indice de prix obtenu sera lui-même une moyenne pondérée de l'indice de prix de chaque pays. Les autres séries importantes, par exemple les taux d'intérêt à long terme, peuvent aussi être établies en pondérant les séries par pays, les pondérations étant proportionnelles à l'importance du pays (normalement mesurée par le PIB).

Le principal problème restant concerne le commerce extérieur. Appliquer l'approche du « pays unique » signifie que les exportations (importations) de biens et de serv-

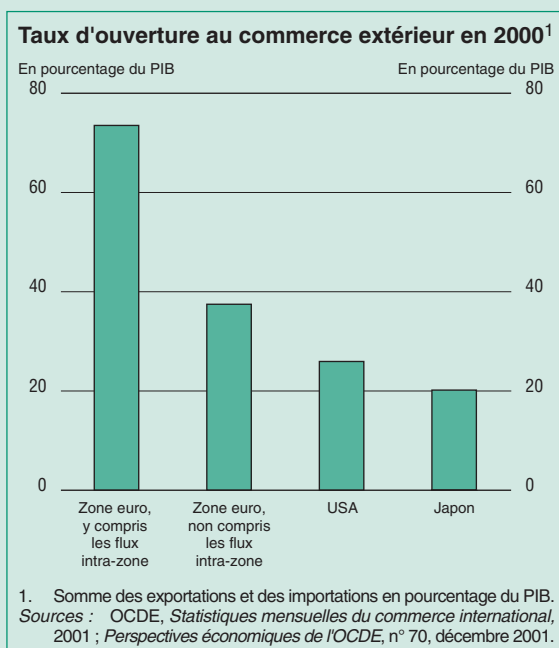
ices sont les exportations/importations des douze pays à destination ou en provenance du reste du monde. Ces exportations et importations ne peuvent simplement être mesurées en additionnant les exportations ou les importations des différents pays Membres, car on prendrait ainsi en compte les courants d'échange entre pays de la zone euro (« commerce intra-zone »). Prendre en compte le commerce intra-zone dans les exportations ou importations de la zone euro revient à inclure les échanges entre les régions dans les exportations et les importations d'un seul pays – ce qui est de toute évidence peu souhaitable. Malheureusement, les informations apportées actuellement par les statistiques des comptes nationaux sont insuffisantes pour corriger les séries en volume et en valeur de façon à exclure les échanges intra-zone des biens et des services pour les différentes années, bien que l'on puisse assez facilement établir une approximation pour une année donnée (voir encadré « Ouverture de la zone euro au commerce extérieur »). Comme indiqué dans le numéro précédent des Cahiers statistiques, les statistiques du commerce sur la base des déclarations douanières permettent de cerner les courants d'exportation et d'importation entre pays de la zone euro. Il en va de même des statistiques de la balance des paiements. Pour les séries en valeur, on pourrait

1. Une complication mineure, qui ne sera pas examinée dans ce numéro des Cahiers statistiques, tient au fait que l'euro a été introduit deux années plus tard en Grèce.

2. Aujourd'hui, la plupart des pays de la zone euro utilisent des années de référence qui ne sont modifiées que tous les cinq ans. Certains pays, par exemple les Pays-Bas, actualisent chaque année le niveau de référence des prix. Il est probable que davantage de pays s'aligneront sur cette pratique à l'avenir. L'approche du pays unique retenue par l'OCDE vise à faire face à ces changements.

Ouverture de la zone euro au commerce extérieur

Une mesure largement utilisée de l'ouverture d'une économie est la somme des exportations et des importations en pourcentage du PIB. En 2000, cet indicateur a varié de 55 pour cent pour l'Italie à 175 pour cent pour l'Irlande et 290 pour cent pour le Luxembourg. Pour la zone euro, la variable est de 73 pour cent si l'on ne fait pas de correction pour les échanges intra-zone. Il s'agit là toutefois d'un indicateur incorrect de la zone euro qui ne devrait pas de toute évidence être comparé avec les 20 pour cent pour le Japon et les 26 pour cent pour les États-Unis. Corrigée pour tenir compte du commerce intra-zone, cette mesure de l'ouverture est de 37 pour cent pour la zone euro, ce qui veut dire que l'ouverture et l'importance relative du commerce extérieur sont un peu plus importantes que cela n'est le cas pour les États-Unis. L'indicateur d'ouverture serait plus faible si les trois pays de l'Union européenne encore en dehors de la zone euro la rejoignaient.



établir une bonne estimation en utilisant ces statistiques. On ne dispose pas encore d'informations comparables pour les séries en volume et en prix mais Eurostat envisage de publier ces informations dans le proche avenir.

Davantage de difficultés méthodologiques avant 1999

La zone euro n'existe que depuis 1999, mais des séries plus longues sont nécessaires pour analyser les évolutions économiques récentes dans une perspective historique plus large. Il est conceptuellement beaucoup plus difficile de construire des séries de la zone euro pour les années antérieures à 1999 que pour les années postérieures. La principale différence tient au fait qu'en 1999 les taux de change entre les pays de la zone euro ont été irrévocablement fixés, alors qu'avant cette date les taux bilatéraux variaient d'une période à l'autre. La question se pose de savoir comment tenir compte, le cas échéant, des variations des taux de change dans les agrégats concernant la zone euro.

Considérons les années 1996-97, lorsque plusieurs pays de la zone euro ont enregistré une dépréciation de leur monnaie par rapport au dollar des États-Unis et au Deutsch Mark. Supposons maintenant que nous souhaitons calculer la variation en valeur du PIB dans la

zone euro au cours de la période 1996-97 en l'exprimant en dollars. Si cette variation en valeur est assimilée simplement à une moyenne pondérée des variations en valeur du PIB de chaque pays exprimées en monnaie nationale, les mouvements des taux de change sont alors largement ignorés. La variation globale en valeur peut être également interprétée comme une moyenne pondérée des variations en valeur du PIB de chaque pays exprimées en dollar, ce qui permet de prendre en compte les mouvements des taux de change³. Les résultats obtenus dans l'un ou l'autre cas varient sensiblement. Les agrégats en valeur pour la zone euro n'ont pas à être exprimés en dollars, mais ils peuvent être fondés sur l'unité monétaire européenne (ECU), monnaie qui a précédé l'euro. Même ainsi, les résultats sont sensibles au choix méthodologique car il y a aussi eu une variation des taux de change par rapport à l'ECU (voir « Les méthodes d'agrégation de l'OCDE et d'Eurostat diffèrent pour les données antérieures à 1999 »). En outre, l'ECU était constitué d'un panier de monnaies qui comprenait deux pays hors de la zone euro (Royaume-Uni et Danemark) et excluait deux pays de la zone euro (Finlande et Autriche).

3. L'analyse est ici fondée sur les taux de change ou les indices, mais on pourrait présenter la même argumentation en partant des variables en niveau.

L'approche adoptée par l'OCDE pour établir les séries antérieures à 1999 pour la zone euro considérée comme un pays unique consiste à exclure les effets des taux de change des variations en valeur et, par conséquent, des variations de prix. Ainsi, les variations de la valeur du PIB, de la consommation finale ou de l'investissement de la zone euro sont simplement calculées en tant que moyennes pondérées des changements observés dans les mêmes variables pour chaque pays. De par leur nature même, les variations des agrégats en volume devraient toujours être définies indépendamment des variations des taux de change. Cette approche de l'agrégation des variations en valeur et en volume aboutit à des mesures de l'inflation dans la zone euro intéressantes économiquement, exprimées sous la forme d'une moyenne pondérée de l'inflation dans les pays Membres qui n'est pas influencée par les mouvements des taux de change bilatéraux.

Une fois réglée la question du traitement du taux de change, l'autre question qui se pose est celle de la définition exacte des pondérations. Par exemple, il faut

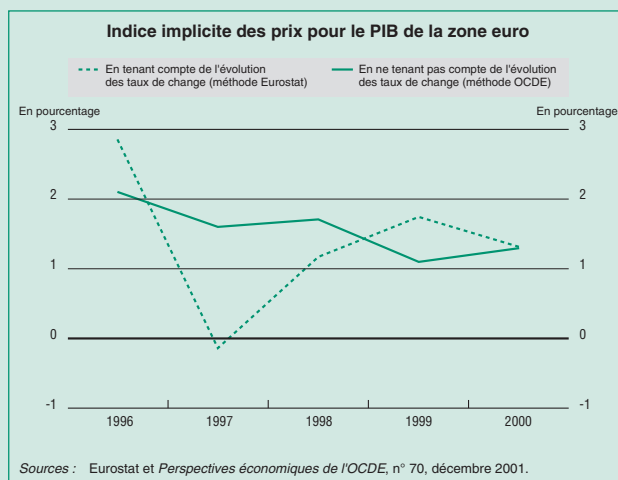
choisir entre les pondérations qui sont maintenues fixes et les pondérations qui peuvent varier au fil du temps pour refléter les modifications structurelles. Dans ses données sur la zone euro, l'OCDE a préféré les pondérations variables, exprimées sous la forme de parts en valeur pour chaque pays. Les pondérations variables ont l'avantage d'être à jour et leur établissement sous la forme de parts en valeur les rend indépendantes des méthodes utilisées pour établir les indices de prix. Plus généralement, les moyennes pondérées fondées sur des parts en valeurs qui sont mises à jour tous les ans constituent une bonne approximation des indices optimaux d'après la théorie économique des chiffres indiciaires.

La zone euro : un « pays unique » selon l'approche de l'OCDE

Pour procéder à l'agrégation des données de la zone euro conformément à l'approche du «pays unique», l'OCDE établit les moyennes pondérées des taux de variation des diverses variables des comptes nationaux

Les méthodes d'agrégation de l'OCDE et d'Eurostat diffèrent pour les données antérieures à 1999

Le traitement des mouvements des taux de change avant 1999 entraîne une divergence dans les méthodes utilisées par l'OCDE et Eurostat pour agréger les données relatives à la zone euro. La Direction générale des affaires économiques et financières de la Commission européenne (DG-ECFIN), basée à Bruxelles, utilise des méthodes semblables à celles de l'OCDE dans sa base de données AMECO. Si le traitement de la zone euro est quasiment identique pour la période postérieure à 1999, Eurostat utilise les taux de change courants pour convertir les données au niveau des pays en une monnaie commune, l'ECU, pour les années antérieures à l'introduction de l'euro. Ainsi, les variations en valeur qui sont fondées sur cette série reflètent à la fois les variations en valeur intervenues dans les pays Membres et les variations des taux de change monnaie nationale/ECU. Ce phénomène est illustré dans le graphique ci-après, qui compare l'indice des prix du PIB des pays de la zone euro en excluant (méthode de l'OCDE) et en incluant (méthode d'Eurostat) l'ajustement pour tenir compte des variations des taux de change par rapport à l'ECU. Cela peut conduire à des résultats tout à fait différents, comme on peut le voir pour les années 1996-97. Pour la majeure partie des analyses économiques, des chiffres d'inflation pour la zone euro représentant une moyenne pondérée de l'inflation des pays Membres, non ajustés pour tenir compte des mouvements des taux de change, sont préférables.



en cause. Plus précisément, si V_t^i est la variable V pour le pays i au cours de la période t et si c_t^i est le taux de change du pays i avec “1999 ISO euro” (voir section intitulée Présentation des données nationales) au cours de la période t, l’indice agrégé de la zone euro est calculé

de la façon suivante $\frac{V_t}{V_{t-1}} = \sum_{i=1}^{12} \tau_{t-1}^i \frac{V_t^i}{V_{t-1}^i}$, où les

pondérations $\tau_t^i = \frac{V_t^i c_t^i}{\sum_{i=1}^{12} V_t^i c_t^i}$ correspondent à la part de

chaque pays i dans la valeur totale de la variable V. Pour chaque variable, les mêmes structures de pondération sont appliquées aux indices en valeur (prix courants) et aux indices en volume (prix constants). Une fois qu’une série d’indices a été établie, une année de référence est choisie pour la comparaison des taux de change – on peut ainsi construire des séries par niveau pour les données considérées. Certaines séries chronologiques sont établies de manière résiduelle, par exemple les variations des stocks. Cela permet de respecter les identités comptables. Les séries ainsi obtenues seront appelées « Zone euro, approche du pays unique » et exprimées

en euros (données aux prix courants) ou en euros de l’année de référence (données aux prix constants).

Présentation par l’OCDE des données nationales pour les pays de la zone euro

A compter de 2002, les pays de la zone euro publieront leurs données statistiques nationales en euros. Pour les bureaux statistiques nationaux comme pour l’OCDE, la question se pose de savoir comment présenter les séries chronologiques de données qui couvrent les années antérieures au passage d’un pays à l’euro. L’OCDE a choisi de convertir les données exprimées en monnaie nationale en données exprimées en euros nationaux en appliquant le taux de conversion irrévocable entre la monnaie nationale et l’euro (voir glossaire). Cette procédure présente l’avantage non négligeable de préserver le profil de toutes les séries historiques nationales – il est facile d’effectuer la conversion dans un sens comme dans l’autre en effectuant une multiplication avec un coefficient fixe. En outre les données à prix constants et les données aux prix courants peuvent être traitées sans distinction. Un grand nombre de bureaux statistique nationaux appliqueront aussi cette méthode.

Qu’advient-il des parités de pouvoir d’achat ?

Pour un grand nombre de comparaisons entre les pays et de procédures d’agrégation, on utilise les parités de pouvoir d’achat afin de convertir les monnaies nationales en données internationales comparables. La justification de cette pratique est que l’on élimine ainsi les différences de niveaux de prix entre les pays d’une façon plus satisfaisante et moins instable que cela n’est le cas avec les taux de change. Les parités de pouvoir d’achat sont donc l’instrument privilégié pour les comparaisons entre les pays des niveaux du PIB en volume, des niveaux du revenu réel par habitant ou de la productivité de la main-d’œuvre. L’OCDE continue donc de produire et de publier des totaux relatifs à la zone qui sont fondés sur des conversions à l’aide des PPA.

S’agissant de l’utilisation des PPA en tant qu’instrument de conversion dans la zone euro, un problème de cohérence dans le temps se pose : si l’approche du “pays unique” est retenue pour la zone

euro, une seule PPA doit être utilisée pour convertir l’euro en une unité internationale commune. Utiliser des PPA spécifiques aux pays à des fins d’agrégation reviendrait à utiliser des PPA régionales pour d’autres pays ne formant qu’une seule entité, comme les États-Unis. Pour assurer un traitement symétrique, il faut donc qu’il n’y ait qu’une seule PPA pour la zone euro. S’il est possible de calculer un tel taux de conversion pour les années postérieures à 1999, il n’y pas d’équivalent évident pour les années antérieures à 1999. On se trouverait donc dans l’obligation d’utiliser les PPA pour chaque pays avant 1999 et une seule PPA pour la zone euro pour la période après 1999. Cela conduirait soit à une rupture dans les séries en 1999, soit à un traitement non compatible avec l’approche du “pays unique” pour la zone euro. Pour mettre en oeuvre cette approche concernant les données sur les comptes nationaux, il a donc été décidé de ne pas utiliser les PPA et de fonder les pondérations par pays sur les taux de change.

Bien que cette méthode soit simple et utile, les résultats peuvent donner lieu à des erreurs d'interprétation quand les monnaies nationales et internationales ne sont pas bien distinguées. Plus précisément, une conversion des données nationales en euros pour les années antérieures au passage à l'euro (en général avant 1999) en appliquant le taux de conversion irrévocable revient d'un point de vue conceptuel à changer l'intitulé de la monnaie nationale. A des fins de présentation, et pour distinguer le libellé en euro de la monnaie nationale d'une véritable conversion en une monnaie internationale, l'OCDE utilise la formule (ou la note) « [année d'adhésion] [code ISO de la monnaie] euro » (par exemple pour la France, la dénomination sera 1999 FRF euro pour les données converties à l'aide du taux irrévocable et relatives aux années antérieures à l'introduction de l'euro. La production de totaux de la zone euro sur la base des taux fixes de conversion pour les observations relatives aux années

antérieures à 1999 n'est valide que dans des cas très spécifiques. Dans les autres cas, cette agrégation n'a guère de signification économique. Différentes méthodes, décrites plus tôt dans le présent article, doivent être appliquées pour aboutir à des totaux présentant un intérêt du point de vue économique.

Par souci de clarté et de transparence, la méthode appliquée aux calculs des agrégats de la zone euro sera expliquée dans les publications statistiques de l'OCDE. En outre, l'utilisation de parités de pouvoir d'achat (PPA) spécifiques aux pays reste pertinente dans une zone ayant une monnaie unique. La valeur de ces parités tient au fait qu'elles permettent de comparer les niveaux des prix et le pouvoir d'achat dans une zone. En outre, un traitement symétrique des pays doit être assuré lorsqu'on aboutit à des totaux pour la zone ou lorsqu'on réalise des comparaisons entre les pays.

Glossaire

Commerce intra-zone : Flux des exportations et des importations dans une région ou un groupe de pays donné.

ECU : Unité monétaire européenne qui a précédé l'euro. L'ECU était constitué d'un panier de monnaies représentant le total des montants fixes de 12 des 15 monnaies des États membres de l'Union européenne (Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal et Royaume-Uni). La valeur de l'ECU était calculée sous la forme d'une moyenne pondérée de la valeur des monnaies constituantes. L'ECU a été remplacé par l'euro sur la base d'un pour un le 1er janvier 1999.

Euro : Monnaie unique européenne utilisée en lieu et place de l'ECU (voir plus haut). L'euro a été lancé le 1er janvier 1999 dans 11 pays membres de l'UE : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Portugal. La Grèce a adopté l'euro le 1er janvier 2001.

Parités de pouvoir d'achat (PPA) : Taux de conversion monétaire qui égalise le pouvoir d'achat des différentes devises en éliminant les différences de niveaux de prix entre les pays. Sous leur forme la plus simple, les PPA représentent simplement les rapports des prix en monnaies nationales des mêmes biens et services dans les différents pays. Elles servent essentiellement dans la première étape des comparaisons inter-pays en chiffres réels du produit intérieur brut (PIB) et des dépenses correspondantes.

Indice en volume : Présenté le plus souvent comme la moyenne pondérée des variations en pourcentage des quantités d'un ensemble précis de biens et services entre deux périodes ; les indices en volume peuvent aussi comparer les niveaux relatifs d'activité dans différents pays.

Taux de conversion irrévocable : Les taux de conversion irrévocables euro/monnaie nationale utilisés pour définir l'euro le 1er janvier 1999 (2001 pour la Grèce) sont les suivants.

Allemagne	Deutsch Mark	1.95583
Autriche	Schilling	13.7603
Belgique	Franc belge	40.3399
Espagne	Peseta espagnole	166.386
Finlande	Mark finlandais	5.94573
France	Franc français	6.55957
Grèce	Drachme	340.750
Irlande	Livre irlandaise	0.787564
Italie	Lire italienne	1936.27
Luxembourg	Franc Luxembourgeois	40.3399
Pays-Bas	Florin néerlandais	2.20371
Portugal	Escudo portugais	200.482

Zone euro : Zone comprenant ceux des États membres de l'UE dans lesquels l'euro a été adopté comme monnaie unique conformément au Traité de Maastricht et dans lesquels une seule politique européenne est menée par le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne. Voir ci dessus pour les taux de conversion irrévocables euro/monnaie nationale.

Bases de données complémentaires

Toutes les publications sont disponibles sur papier ou sous format électronique (CD-ROM et en ligne sur le site www.SourceOECD.org).

- Perspectives économiques de l'OCDE (publication bisannuelle). L'« Annexe statistique » des Perspectives économiques de l'OCDE peut aussi être consultée gratuitement sur le site : www.oecd.org/eco/Economic_Outlook.
- Principaux indicateurs économiques (publication mensuelle), OCDE.
- Comptes nationaux des pays de l'OCDE (volume 1 : Principaux agrégats, volume 2: tableaux détaillés), OCDE (à paraître).
- Comptes nationaux trimestriels (publication trimestrielle), OCDE.

Un grand nombre d'autres bases de données du Secrétariat de l'OCDE fournissent aussi un ensemble complet de statistiques pour la zone euro.

Pour plus d'informations

- D. Rae et D. Turner (2001), "A small global forecasting model", Document de travail No. 286 du Département des affaires économiques de l'OCDE, www.oecd.org/eco/working_papers.
- Beyer, J.A. Doornik et D.F. Hendry (2001), "Constructing historical euro-zone data", The Economic Journal, No.111, février.
- P. Schreyer (2001); "Some observations on international area aggregates"; Documents de travail statistiques de l'OCDE 2001/1, www.oecd.org/statistics/working-papers.
- Commission européenne (2001), "Besoins d'information dans l'UEM", quatrième rapport intérimaire, EFC/ECFIN/536/01 final.
- L. Le Foulher et al (2001), "Trade linkages and trade matrices in the OECD Interlink model", document de travail, No. 310 du Département des affaires économiques de l'OCDE, www.oecd.org/eco/working_papers.
- OCDE (2001), "A complete and consistent macro-economic data set for the euro area, methodological issues and results", janvier, www.oecd.org/eco/sources-and-methods.

Les Cahiers statistiques sont publiés par la Direction des statistiques de l'OCDE

Rédacteur en Chef : Enrico Giovannini

Rédacteur : Andreas Lindner

Equipe rédactionnelle : Benoit Arnaud, Eileen Capponi, Lydia Deloumeaux, Brian Finn, Luc Garcia, Joscelyn Magdeleine

Pour plus d'informations contactez :

Le Rédacteur

CAHIERS STATISTIQUES

Direction des statistiques

OCDE

2, rue André-Pascal

75775 Paris France

email STD.STATBRIEF@oecd.org

Voulez-vous vous abonner à Cahiers statistiques ?

Enregistrez-vous maintenant sur le site www.oecd.org/oecddirect et sélectionnez *Cahiers statistiques* ou envoyez un courrier électronique ou écrivez au Rédacteur.

OCDE dans le monde

OCDE EN AMERIQUE DU NORD

Centre OCDE de Washington
2001 L Street N.W., Suite 650
Washington, DC 20036-4922, USA
N°: gratuit : +1 (800) 456-6323
Fax : +1 (202) 785-0350
Information générales :
+1 (202) 785-6323
E-mail: washington.contact@oecd.org
Internet: www.oecdwash.org

OCDE AU JAPON

Centre OCDE de Tokyo
Landic Akasaka Bldg.
2-3-4 Akasaka, Minato-ku,
Tokyo 107-0052, Japan
Tél. : +81 (3) 3586 2016
Fax : +81 (3) 3584 7929
E-mail : center@oecdtokyo.org
Internet : www.oecdtokyo.org

OCDE EN ALLEMAGNE

Centre OCDE de Berlin
Albrechtstrasse 9, 3. OG
10117 Berlin-Mitte
Tél : +49 30 288 8353
Fax: +49 30 288 83545
berlin.contact@oecd.org
www.oecd.org/deutschland

Centre OCDE de Bonn
August Bebel Allee 6
53175 Bonn
Tél : +49 228 959 12 15
Fax : +49 228 959 12 18
E-mail : bonn.contact@oecd.org
Internet : www.oecd.org/deutschland

OCDE AU MEXIQUE

Centre OCDE de Mexico
Av. Presidente Mazaryk 526
Colonia: Polanco
C.P. 11560
Mexico D.F., Mexico
Tél. : +52 55 52 81 38 10
Fax : +52 55 52 80 04 80
E-mail : mexico.contact@oecd.org
Internet : rtn.net.mx/ocde/

OCDE PARIS

Centre OCDE de Paris
2, rue André-Pascal
75775 Paris Cedex 16, France
Tél : +33 1 45 24 81 67
Fax : +33 1 45 24 19 50
E-mail : sales@oecd.org
Internet : www.oecd.org/bookshop